

Make-A-Wish
RÊVES D'ENFANTS CANADA

RANDONNÉE DE RÊVE

Meilleure Collecte par Province/Territoire

Amassez le plus haut montant en dons dans votre province ou territoire s via votre page Donor Drive d'ici le 25 juin 2022 à 21 h 00 HNP et courez la chance de gagner un prix pour avoir réussi LA MEILLEURE COLLECTE DANS VOTRE PROVINCE OU TERRITOIRE.

DURÉE DU CONCOURS:

La participation au concours débute à 6 h 00 HNP le 30 mars 2022 et se termine à 21 h 00 HNP le 25 juin 2022.

ADMISSIBILITÉ:

Les participants doivent être enregistrés sur randonneedereve.ca et avoir amassé le plus haut montant en dons dans leur province ou territoire. Si plusieurs participant(e)s ont le même montant de collecte de dons, chacun(e) aura une (1) chance de gagner. Vous devez avoir amassé un minimum de 100 \$ en dons pour être admissible. Il doit s'agir de dons confirmés et non pas d'une promesse. L'argent doit être comptabilisé sur votre page de collecte de fonds avant 21 h 00 HNP le 25 juin 2022. La personne gagnante sera annoncée le 5 juillet, 2022 et sera contactée par courriel.

Remarque : il n'est pas nécessaire de contacter l'administration, les chances sont calculées sur la base de votre profil complété aux dates limites indiquées ci-dessus. La Province / Territoire sera basée sur ce que vous avez sélectionné lors de votre inscription.

LE PRIX:

Il y a neuf (9) prix à gagner, un pour chacune des provinces participantes: Colombie-Britannique et Yukon, Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Ontario, Québec, Nouveau-Brunswick, L'Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse. Pour consulter les prix individuels, veuillez vous rendre sur votre site local et cliquer sur l'onglet "Concours".

Le prix doit être accepté tel qu'offert et ne peut être substitué, réclamé ou échangé contre de l'argent, un crédit ou un autre prix, sauf à la seule discrétion des commanditaires de prix. Aucun crédit ou remboursement ne sera accordé si le prix n'est pas réclamé. La réclamation du prix peut être soumise aux conditions du commanditaire de prix. Le prix est soumis à toutes les modalités et conditions énoncées par le commanditaire du prix et sera livré au gagnant confirmé directement du bureau local de la province ou du territoire de Make-A-Wish | Rêves d'enfants à l'adresse fournie après que la personne gagnante potentielle ait été contactée avec succès et informée de son prix et se soit entièrement conformée au présent règlement du concours. L'expédition du prix se fait sans assurance et ni le commanditaire du concours ni aucune des parties exonérées n'assumera quelque responsabilité que ce soit pour un prix perdu, endommagé ou mal acheminé.